



STAREC INFOS

Bulletin hebdomadaire d'information du Programme de Stabilisation et Reconstruction des Zones Sortants des Conflits Armés (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema, Tanganyika, Bas-Uélé, Haut-Uélé et Ituri)

EDITORIAL

STAREC : Les choses avancent!

La semaine dernière, plus précisément le jeudi 22 octobre, le Comité de Suivi de STAREC a tenu sa première réunion à Kinshasa. Une réunion dont l'importance a été rehaussée par la présence au plan national du Premier Ministre Adolphe Muzito et au plan international par celles du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la RDC, Alan Doss, du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, Ross Moutain, des ambassadeurs de pays amis et des partenaires internationaux du STAREC.

L'importance de cette réunion dans la mise en marche effective du STAREC, trouve sa source dans les objectifs mêmes dudit Comité. En effet, c'est le Comité de Suivi qui est chargé de fixer les orientations générales du Programme STAREC. Il veille aussi à la direction stratégique et à la cohérence des actions du programme STAREC et est chargé d'effectuer des évaluations trimestrielles des actions réalisées au niveau provincial. Qui plus est, le Comité de Suivi assure l'intégration entre le Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Gouvernement et le STAREC.

Il est au Programme STAREC ce qu'est la locomotive pour les wagons d'un train. C'est-à-dire l'élément propulseur, moteur. En organisant donc sa première réunion sous les auspices du Premier Ministre congolais, le Programme STAREC témoigne de sa vitalité et de la bonne amorce des activités qu'elle a à charge de réaliser. En effet, que de se confiner dans un immobilisme dont l'excuse la plus aisée serait la mise en avant d'une probable insuffisance de moyens financiers, le programme STAREC avance. Sur le terrain, dans les provinces concernées, les choses bougent. Même si ce n'est à pas de géant. Grâce à l'appui des partenaires internationaux, des réalisations sont faites : l'ouverture du Centre de regroupement à Wamazza (dans le Maniema) ; les opérations de renforcement des capacités de la Police nationale (voir page 4) ; la réhabilitation de routes (Sake-Masisi/Bukavu-Hombo, pour en citer que ces exemples) et des bâtiments administratifs ; etc.

De toute évidence, les choses bougent et avancent ; et dans le bon sens, en ce moment.

A.E.P

Processus de sécurisation de la RDC Le Nord-Kivu accueille sa police des frontières

A l'instar de tous les pays, la Police Nationale Congolaise, PNC en abrégé, vit une phase de profonde mutation. Elle dispose désormais d'une police des frontières. Cette activité entre dans une démarche visant à doter la RDC d'une police capable de sécuriser ses citoyens à l'intérieur de ses frontières.



Une vue des nouveaux éléments de la police des Frontières. (Photo : Celcom/STAREC)

La cérémonie d'installation de la Police des frontières a eu lieu ce vendredi 30 octobre à la frontière Rwando-Congolaise de la Corniche, à Goma en présence du gouverneur de Province du Nord-Kivu ainsi que d'autres autorités politico administratives locale et des responsables des entreprises publiques et privées.

Créé par l'Ordonnance présidentielle n° 06.047/2007 du 12 juin 2007, la Police des frontières a pour mission la surveillance des frontières terrestres, maritimes et aériennes nationales (10.000 km de long avec neuf voisins) afin d'en assurer la sécurité et d'apporter leur concours aux quatre services publics autorisés à œuvrer dans les frontières. A savoir : la Direction Générale des Migration (DGM), l'Office des Douanes et Accises (OFIDA), l'Office Congolais de Contrôle (OCC) et le Service d'Hygiène et Quarantaine.

La première moisson de ce nouveau corps dont la taille n'a pas été livrée au public, est le produit d'une formation qui aura duré 8 mois au camp Policier Jules Moke de la Brasserie à Bukavu. Dans son discours de circonstance, le Directeur national de la Police des Frontières, le Général René Abindi Ageleto, s'est félicité de la capacité de cette unité de la Police Nationale Congolaise à faire face à tous les problèmes de frontière. Il a insisté sur son devoir de veille afin qu'aucun ennemi ne vienne violer les frontières congolaises sans être signalé préalablement. Il a ajouté que « cette unité a aussi pour mission de lutter contre le trafic de drogue,

d'êtres humains et la criminalité transfrontalière ». Il a enfin remercié les partenaires au développement de la RDC notamment les Ambassades du Japon, du Canada, des Etats-Unis, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Organisation Internationale des Migrations (OIM), la Police européenne (EUPOL) et la MONUC pour leur concours dans les divers programmes de formation de la Police des frontières ainsi que leur appui financier pour l'acquisition des matériels logistiques (matériel de communication, roulants, flottants, informatique) qui permettront à cette police d'accomplir sa mission avec efficacité.

Tout en saluant la naissance de ce nouveau corps de la police nationale, certains observateurs souhaitent voir les autorités politico administratives ne pas se limiter seulement à l'aspect théorique des lois qui délimitent les compétences des uns et des autres. Ils souhaitent aussi voir ces autorités les faire appliquer afin de crédibiliser les nouveaux corps de la police nationale au bénéfice de la sécurité de tous les congolais. Une aspiration qui trouve sa réponse

Souignons que la cérémonie d'installation de la police des frontières qui a eu lieu ce vendredi à Goma ne sera pas la dernière du genre. Elle entre aussi dans le contexte de l'appui et du renforcement des capacités des FARDC tel que cela ressort des mécanismes de coordination du Programme STAREC.

Levy Pontien Bashonga

L'INTERVIEW DE LA SEMAINE

Didier Manara, Gouverneur de la Province du Maniema

« Le Programme STAREC est un très bon programme... »



Didier Manara, Gouverneur de la Province du Maniema

Excellence monsieur le Gouverneur, un Centre de Regroupement pour ex-combattants vient d'être ouvert à Wamaza, dans votre province, dans le cadre du STAREC. Quelle appréciation en faites-vous ?

Didier Manara : La paix n'a pas de prix ; la paix est une priorité pour le déclenchement de tout processus de développement. Vous savez que notre pays a subi des guerres récurrentes et la partie Sud de ma province, le territoire de Kabambare a été le théâtre d'atrocités. Et de part la proximité que le territoire de Kabambare a avec le territoire du Sud Kivu, nous pensions qu'il était nécessaire que cette activité se déroule là bas. Et surtout avec le déroulement de l'opération Kimia II. Vous savez que cette opération nous ramène beaucoup de fuyards, des FDLR et autres qui cherchent à entrer profondément dans le territoire national et l'espace proche de ce défilement c'est le territoire de Kabambare. Voilà pourquoi nous avons bataillé dur pour l'avènement de cette opération de désengagement des ex-combattants. Heureusement que le gouvernement à travers le programme STAREC ainsi que la MONUC sont venus à notre secours pour l'organisation de cette activité DDR et de récupération des armes pour ces groupes qui opèrent dans le milieu.

Mais Excellence, les Raia Mutomboki refusent de se rallier au programme DDR !

D. M. : La difficulté qui se présente, c'est que cette activité commence timidement. Mais cette difficulté s'explique essentiellement par le fait que les Raia Mutomboki qui sont à Kabambare et dont le Centre de Regroupement leur est pratiquement adressé, ne se sont pas présentés au premier coup de sifflet. Nous expliquons leur absence par le fait

qu'ils ont souhaité que cette activité se déroule au chef-lieu de leur territoire, c'est-à-dire à Kabambare. Mais nous gouvernement provincial ainsi que la MONUC, nous avons voulu que cette activité se déroule à Wamaza pour trois raisons principales. La première, c'est que Kabambare chef-lieu est vraiment excentré par rapport à une activité qui s'intéresse aussi bien aux groupes armés du territoire de Kabambare qu'aux groupes armés du territoire de Kasongo, de Pangi et même de Kibombo. Il serait mal venu que les groupes armés venant de Kibombo à plusieurs centaines de kilomètres puissent traverser Wamaza et aller aux confins du territoire de Kabambare. La deuxième raison, c'est l'accessibilité du territoire. A Wamaza, on peut quitter Kindu et arriver au bout de deux jours. Lorsqu'arrivera l'opération d'évacuation des militaires qui voudront réintégrer les FARDC, ils le feront par la route. Et à partir de Wamaza ça sera très facile. Enfin la troisième raison, vous savez l'opération Kimia II se déroule dans le territoire du Sud Kivu. Et c'est vraiment très proche du territoire de Kabambare. On ne pouvait donc pas organiser cette grande activité au chef-lieu de part sa proximité.

Etes-vous optimiste quant au ralliement des Raia Mutomboki au programme, autrement dit ce refus ne risque-t-il pas de dégénérer en une autre source d'insécurité pour la province ?

Je suis optimiste. Lorsque les Raia Mutomboki apprendront que l'activité a bien démarré, je crois qu'ils viendront eux aussi se rallier au processus. Puisque moi-même je me suis rendu à Wamaza, à Kabambare et aussi à Salamabila pour la sensibilisation. J'ai contacté les Raia Mutomboki que j'ai amenés ici à Kindu. Nous nous sommes

entretenus et nous avons trouvé des compromis afin qu'ils viennent à Wamaza. Je me suis rendu à Kabambare, ils ont exigé des moyens de survie pour leur déplacement. Le gouvernement provincial leur a donné les moyens nécessaires pour qu'ils aient à manger lors de leur déplacement. Donc les choses vont dans le bon sens.

Votre ministre des Travaux Publics et Infrastructures a participé à un atelier sur les axes routiers prioritaires dans le cadre du programme STAREC, en août dernier à Kinshasa. Y a-t-il déjà un début de réalisation des activités sur le terrain ? Et où en êtes-vous dans la mise en place de l'équipe de coordination (du STAREC) au niveau de votre province ?

Le programme STAREC est un très bon programme qui vise essentiellement pour nous la relance économique, parce qu'en fait, nous n'avons pas connu les mêmes problèmes de déplacés internes et de réfugiés comme les provinces sœurs du Nord Kivu et du Sud Kivu ou encore en Ituri. Nous avons certes les mêmes besoins de redécollage économique et peut-être de la même thérapie que les pays en phase post-conflit s'agissant de la zone STAREC qui englobe l'ancien Kivu, la province orientale excepté le district de la Tshopo, et le district du Tanganyika au Katanga. Nous sommes encore dans la phase préparatoire de planification. Nous préparons nos projets, et dans le programme de Stabilisation et de Reconstruction, les routes occupent une place prépondérante. Ces routes sont essentiellement agricoles et ce sont elles qui peuvent nous permettre de relier nos provinces dans un espace économique bien déterminé pour lutter contre l'enclavement dont le Maniema est l'objet. Voilà pourquoi nous disons que le programme STAREC est en activité, particulièrement dans le domaine de la sécurisation. En effet, l'ouverture du centre de Wamaza cadre avec son volet de la sécurisation des populations pour la lutte contre la circulation des armes légères et même le rétablissement de l'autorité de l'Etat ainsi que la mise à niveau de nos policiers pour la protection civile.

Le projet de réhabilitation routière de Lubutu-Obokote-Punia-Kalima sous financement du gouvernement Allemand à travers la KfW Entwicklungsbank (banque de développement KfW), exécuté par l'Agro Action Allemande s'est arrêté. Envisagez-vous son redémarrage ?

Effectivement, cet axe relie la province du Maniema à la Province Orientale, au Nord-Kivu et Sud-Kivu par Walikale. Le projet de l'axe Lubutu-Punia-Kalima-Kindu est vital. Le gouvernement provincial est en train de réhabiliter le bac Yumbi pour que le territoire du Lubutu soit relié au territoire de Punia. Et à partir de là, il y a un grand obstacle c'est la rivière Ulindi où il faudra construire un grand pont sur financement de la République. J'ai obtenu les assurances du Ministre Pierre Lumbi du TPI quant à ce projet.

Interview réalisée par Levy Pontien Bashonga

FOCUS

La composante sécuritaire de STAREC

A compter de ce deuxième numéro de STAREC INFOS, nous vous invitons à une découverte des principales composantes et des mécanismes de coordination du Programme STAREC. Aujourd'hui, focus sur la « Composante Sécuritaire ».



Éléments de la police anti-émeute congolaise (Photo : Celcom/STARREC)

C'est par ordonnance présidentielle N°09/051 du 29 juin 2009 qu'a été institué le Programme de Stabilisation et de Reconstruction des zones sortant des conflits armés, dénommé STAREC. Avec comme objectif global de « stabiliser l'Est de la République Démocratique du Congo en améliorant l'environnement sécuritaire et en restaurant l'autorité de l'Etat dans les zones autrefois contrôlées par les groupes armés, en facilitant le retour et la réintégration des personnes déplacées et réfugiées, et en accélérant la relance des activités économiques. » STAREC comprend trois composantes que sont :

- La Composante sécuritaire ;
- La Composante Humanitaire et Sociale ;
- La Composante Relance Economique.

Ses Objectifs

1. Consolider les acquis des opérations dans les zones libérées et des accords conclus par le Gouvernement avec les groupes armés de la région en :
 - consolidant les dispositifs des FARDC mis en place à l'Est de la RDC ;
 - renforçant les capacités opérationnelles des FARDC dans ces zones ;
 - évitant la résurgence des groupes armés ;
 - prévenant les exactions contre les populations civiles ;
 - assurant le paiement régulier des éléments des FARDC et de la PNC et leur logement temporaire ;
 - restaurant l'autorité de l'Etat par le déploiement du personnel policier, judiciaire, pénitentiaire et de l'administration civile ;
2. Parachever l'intégration des éléments FARDC et Groupes Armés, les activités DDR et de réinsertion communautaire en :
 - intégrant les éléments provenant des groupes armés dans la Police Nationale Congolaise (PNC)
 - prolongeant et assurant la réussite des opéra-

tions d'intégration des groupes armés dans les forces régulières (FARDC et PNC)

3. Rétablir l'autorité de l'Etat sur les ressources minières et forestières en :

- mettant en place un mécanisme de contrôle des ressources minières pour éviter leur exploitation illégale par des groupes criminels ;
- mettant en place un mécanisme de contrôle des ressources forestières pour éviter leur exploitation illégale par des groupes criminels

Il existe pour chaque composante de STAREC, un comité technique sectoriel chargé de son opérationnalisation, de la stratégie et chargé de faire des rapports réguliers au Comité de Suivi sur les avancées effectuées.

Le comité technique sectoriel pour la composante sécuritaire est composé de six sous-comités clés :

- **Un Comité technique armée**, placé sous la responsabilité du Ministère de la Défense en collaboration avec l'EMG, et chargé du suivi de l'opérationnalisation des activités du STAREC concernant l'appui et le renforcement des capacités des FARDC. Composition : autorités nationales pertinentes, partenaires techniques (MONUC, EUSEC) et bailleurs intéressés. Le comité veille à ce que les activités proposées dans le cadre du STAREC aient des liens avec les activités proposées dans le cadre de la réforme de l'armée.
- **Un Comité technique SMI/DDR**, placé sous la responsabilité du Ministère de la Défense, et chargé du suivi de l'opérationnalisation des activités du STAREC concernant le SMI (Structure Mixte d'Intégration) et le DDR (Désarmement, Démobilisation et Réinsertion). Composition : autorités nationales impliquées, partenaires techniques (MONUC, EUSEC) et bailleurs intéressés. Ce comité s'assure que les activités proposées dans le cadre du STAREC sont conformes aux activités

proposées dans le cadre de la réforme de l'armée.

- **Un Comité technique pour la Police**, placé sous la responsabilité du Ministère de l'Intérieur en collaboration avec la PNC, et chargé du suivi de l'opérationnalisation des activités du STAREC concernant le déploiement/renforcement de la police. Composition : autorités nationales pertinentes, partenaires techniques (UNPOL, EUPOL) et bailleurs intéressés. Ce comité veille à ce que les activités proposées dans le cadre du STAREC aient un lien avec les activités proposées dans le cadre de la réforme de la police.

- **Un Comité technique pour l'Administration Civile**, placé sous la responsabilité du Ministère de l'Intérieur, et chargé du suivi de l'opérationnalisation des activités du STAREC concernant le déploiement /renforcement de l'administration civile. Composition : autorités nationales pertinentes, partenaires techniques (MONUC, UNDP) et bailleurs intéressés. Il veillera à ce que les activités proposées dans le cadre du STAREC soient en lien avec les démarches proposées dans le cadre de la décentralisation.

- **Un Comité technique Justice**, placé sous la responsabilité du Ministère de la Justice, et chargé du suivi de l'opérationnalisation des activités du STAREC concernant le déploiement/renforcement de la justice. Composition : autorités nationales pertinentes, partenaires techniques (MONUC, Rejusco, PNUD) et bailleurs intéressés. Le comité veillera à ce que les activités proposées dans le cadre du STAREC soient en lien avec les démarches proposées dans le cadre de la réforme de la justice.

- **Un Comité technique Ressources Naturelles**, chargé du suivi de l'opérationnalisation des activités du STAREC concernant le déploiement /renforcement des autorités étatiques en charge des contrôles des ressources naturelles. Le comité technique ressources naturelles est placé sous la responsabilité du Ministère des Mines en collaboration avec le Ministère de l'environnement. Le comité est composé des autorités nationales pertinentes ainsi que des partenaires techniques et des bailleurs intéressés. Le comité veillera à ce que les activités proposées dans le cadre du STAREC soient liées aux options stratégiques nationales.



Directeur de Publication : Janvier HANGI BININI

Coordonnateur Inter-Provincial/STARREC

Rédacteur en Chef : AHOUSSE E. Pothin

Rédaction : Cellule de Communication STARREC

Graphic et Mise en page : Akiba HARAMBA

Appuyé par le PNUD à travers les Fonds Multi-bailleurs

DANS LES PROVINCES

Formation de la Police Territoriale déployée à Rutshuru

La professionnalisation des unités de la police congolaise est une des priorités au rang des activités du Programme STAREC dans son volet composante sécuritaire pour la restauration de l'autorité de l'Etat dans les zones anciennement sous le contrôle des groupes

armés. Afin de nous rendre compte de l'évolution des choses, nous nous sommes rendus, ce mardi 27 octobre 2009, dans le territoire de Rutshuru où des éléments UNPOL de la Monuc dispensent une formation à des policiers congolais.



Séance pratique sur le terrain à Rutshuru. (Photo : Celcom STAREC)

C'est en compagnie de membres de l'équipe de la Stratégie de Soutien à la Sécurité et la Stabilisation des Nations Unies, en abrégé SSSSNU, et de la police de la MONUC (UNPOL), que nous avons effectué le trajet Goma-Rutshuru. Dans cette localité, plus précisément à Rutshuru-centre, ce sont 90 policiers congolais, femmes et hommes confondus, qui sont déployés pour une formation policière assurée par un peloton de la FPU (Formed Police Unit/Unité de Police Constituée) sénégalaise de la Monuc venue de Mbuji Mayi. Cette formation, débutée le 13 septembre dernier, comporte deux phases dont la première de trois semaines est consacrée à un enseignement sur les techniques de combat, l'instruction sur le tir, les techniques automobiles, le secourisme ; et la seconde de la même durée à des exercices de sécurisation des populations civiles (patrouilles). « Cette unité a déjà tous les atouts pour pouvoir mener à bien sa mission de protection civile dans ces zones à l'Est de la RDC encore troublées par le banditisme ... », nous indique le capitaine Christian Ka Mody, formateur FPU/UNPOL, croisé sur les lieux, ce mardi 27 octobre 2009, au moment où une

quinzaine de policiers congolais s'attelaient à mettre en pratique sur le terrain le contenu de la formation reçue.

« En plus des cours judiciaires reçus antérieurement dans d'autres centres et les conférences des intervenants de la MONUC sur les Droits de l'homme et la Protection des enfants, nous avons appris beaucoup d'autres techniques policières qui nous aideront à remplir notre mission », déclare pour sa part l'Adjudant Carole Mbaya Matondo ; après des démonstration d'exercices de maintien de l'ordre au stade de l'Unité de Rutshuru.

Au total ce sont 120 policiers qui sont actuellement en formation dans le territoire de Rutshuru, si on y ajoute 30 autres policiers qui participent à la même formation (donnée par un peloton de la FPU sénégalaise de la Monuc de Kananga) à Nyamilima, village situé à 87 km au Nord-Ouest de Rutshuru-centre, vers Ishasha. Entre mai et juin 2009, à Kindu, chef-lieu de la province du Maniema, 60 éléments ont bénéficié de la même formation portant sur les techniques de patrouille et de combat. L'issue de la formation été jugée très concluante par le capitaine Christian Ka Mody. Quoique celle-ci ait pris plus de temps, soit six semaines au lieu de quatre à cause

d'un problème de communication. Très peu d'éléments au sein de cette unité de police s'exprimant correctement en français.

La formation des unités de la police congolaise, et dans une certaine mesure le programme DDR à l'adresse des ex-combattants, s'inscrivent au chapitre des activités du programme de Stabilisation et Reconstruction (STAREC) dans son volet « Composante Sécuritaire » pour la réhabilitation de l'autorité de l'Etat dans les zones anciennement contrôlées par les groupes armés. Des formations similaires devront donc se poursuivre à travers tout le pays afin d'aider le gouvernement congolais à disposer d'une police professionnelle capable d'assurer pleinement sa mission de la sécurité civile.

Au chapitre des infrastructures, la Police nationale congolaise bénéficiera des nouveaux bureaux du commissariat de sécurité publique à Rutshuru dont la construction a été financée par la Hollande et réalisée par UNOPS (le Bureau des Nations Unies pour les Services d'appui aux projets) à travers une entreprise privée de la place. Selon le contremaître de ladite entreprise, la réception de l'ouvrage interviendra dans 30 jours.

Le capitaine Itula, commandant de cette unité, relève un certain nombre de difficultés d'ordre social et logistique qui pourraient entraver les meilleures prestations attendues. « Des efforts doivent être fournis par les autorités étatiques nationales ainsi que ses partenaires internationaux pour pouvoir aux besoins vitaux et logistique des policiers afin de les rendre efficace sur le terrain », a-t-il souligné. Il a aussi confirmé que « des patrouilles se déroulent conjointement avec la police locale sans heurts », en dépit des attaques récurrentes des FDLR à Kinyandoni et à Nyamilima sur l'axe Rutshuru - Ishasa, attaques durant lesquelles six policiers congolais avaient perdu la vie et les biens des rescapés emportés par les assaillants.

La prochaine formation dans la province du Nord-Kivu concernera les policiers déployés dans le territoire de Masisi.

Levy Pontien Bashonga